

Compte-rendu de la rencontre élus/Conseil des Sages du 11 Décembre 2014

- Validation de la Charte modifiée du Conseil des Sages (modification faisant suite à la réunion publique d'information du Conseil des Sages).
- **Veille Participative :**

Remarque sur le déroulement du Conseil Municipal du 7 Novembre 2014: Orientation et discussion du conseil municipal en direction d'un des élus de l'opposition (ré-explication systématique des dossiers en cours pour cet élu qui refuse de participer au Comités de Pilotage) et monopolisation de cet élu sur le temps de parole initialement dédié au public.

Questionnement sur l'intérêt d'animer les Conseils Municipaux (respect du temps de parole)

Proposition faite aux élus de faire un bref résumé des débats du comité de pilotage avant validation des élus lors du conseil municipal.

Réponse des élus : Monsieur le Maire de Saillans, lors du CM du 05 Décembre 2014 a répondu par avance à cette remarque en réexpliquant le sens et le rôle du Conseil Municipal dans la gouvernance actuelle.

- **Les remarques aux élus:**

Remarque sur le délai d'affichage des plannings mensuels (lettre d'info). Voir s'il n'est pas possible d'anticiper davantage pour favoriser l'organisation des familles et faciliter la participation des habitants.

Réponse des élus : les élus mettront tout en œuvre pour éditer le programme des groupes actions projets (GAP) et Commission suffisamment tôt pour que les habitants puissent s'organiser. D'autre part, ils essaieront d'envoyer les demandes de participation au groupe d'animateurs(trices) au moins trois semaines avant les dates prévues de réunion.

- **Les questions aux élus:**

Quel avancement de la Mairie sur le Conseil de médiation ? (en référence à la Charte de la liste « autrement pour Saillans...tous ensemble ») ?

Réponse des élus : les élus doivent contacter le médiateur de la république de Die pour connaître ses domaines d'intervention et savoir comment son action peut s'élargir à la commune de Saillans.

Quel avancement de la Mairie sur la formation des citoyens aux outils politiques ? (en référence à la Charte de la liste « autrement pour Saillans...tous ensemble ») ?

Réponse des élus : Les élus sont conscients qu'il est nécessaire d'informer et de former le public sur les instances décisionnaire (Communauté de Commune, Département, Région etc.). La nécessité d'action concrète et la prise en main de la municipalité ont monopolisé le temps de travail des élus. Cependant ils rappellent que des budgets et du



personnel peuvent mis à disposition pour réaliser de telles démarches. Il ne reste qu'à réserver du temps pour mener à bien cette mission.

Proposition aux élus:

Proposition d'une réunion publique à la date d'anniversaire de l'élection du CM : remobilisation des citoyens, présentation de l'action engagée, rappel sur la nécessaire participation de tous et toutes pour faire exister cette nouvelle action de politique locale.

Réponse des élus : Les élus ont validé cette proposition. Cette journée a été eu lieu le 1^{er} Mars 2015.